

Votation fédérale du 29 novembre 2009

Certaines brochures d'information en allemand suite à une erreur de la Confédération

A la suite d'une malencontreuse erreur de la Confédération dans le matériel d'information transmis au Canton de Neuchâtel concernant le scrutin fédéral du 29 novembre 2009, certains électeurs risquent de recevoir cette semaine la brochure d'information en allemand. La brochure en français pourra toutefois être obtenue auprès de sa commune ou téléchargée sur internet.

Dans le cadre de la votation fédérale du 29 novembre 2009, la Confédération a malencontreusement transmis des cartons contenant un mélange de brochures d'information sur le scrutin fédéral en allemand et en français au canton de Neuchâtel.

L'erreur a fort heureusement été découverte assez tôt par le Service du matériel et des imprimés. Dès lors, seule une faible part de brochures en allemand, estimée à quelques petites centaines sur les 110.000 enveloppes, sera distribuée cette semaine dans les boîtes aux lettres des personnes ayant le droit de vote au niveau fédéral.

La chancellerie d'Etat informe donc les personnes concernées qu'elles doivent s'adresser à leur commune afin de recevoir la brochure en français. Cette dernière est également disponible en ligne sur www.ne.ch/vote, rubrique « Textes soumis à la votation ».

Pour de plus amples renseignements :
Monica Engheben, chancelière d'Etat, tél. 032 889 40 05.

Neuchâtel, le 2 novembre 2009